

# Partenaires du Projet

## Implication des parties prenantes

Les parties prenantes joueront un **rôle actif dans la mise en oeuvre du projet** en participant à des réunions régionales, à des activités d'échange d'expériences, au renforcement des réseaux, à des activités de sensibilisation et à des dialogues avec le public.

Elles collaboreront avec les partenaires du projet, **en suggérant les mesures à prendre pour améliorer les politiques environnementales** relatives à la prévention, à la détection précoce, au contrôle et à l'éradication des espèces exotiques envahissantes dans les écosystèmes naturels.

## Impliquez-vous

-  [www.interregeurope.eu/invalidis](http://www.interregeurope.eu/invalidis)
-  [www.facebook.com/InvalidisInterreg](https://www.facebook.com/InvalidisInterreg)
-  [www.twitter.com/InvalidisInterreg](https://www.twitter.com/InvalidisInterreg)
-  [www.linkedin.com/in/invalidis-](https://www.linkedin.com/in/invalidis-)
-  [invalidis@prv.ypeka.gr](mailto:invalidis@prv.ypeka.gr)



Centre national pour l'environnement et le développement durable



Fondation de Lombardie pour l'environnement



Ministère régional pour l'environnement, les politiques rurales et agricoles et le territoire du gouvernement régional d'Estrémadure



Office de l'Environnement de la Corse



Agence de développement régional de Bucarest-Ilfov



Institut des sciences, des technologies et de l'agro-environnement de l'Université de Porto



Région de planification de Zemgale



European Union  
European Regional  
Development Fund

## Protéger la biodiversité européenne contre les espèces exotiques envahissantes



INVALIDIS oeuvre au renforcement des politiques de protection de la biodiversité et de l'environnement par la promotion de mesures de prévention, détection, contrôle et gestion des espèces exotiques envahissantes dans les écosystèmes



Environment &  
resource  
efficiency

## Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

- Une grave menace pour la biodiversité et les écosystèmes naturels.
- Peut entraîner la réduction, voire l'extinction, des populations d'espèces indigènes.
- Soulève des préoccupations pour la santé humaine.
- Provoque des dommages s'élevant à plusieurs milliards pour l'économie de l'UE chaque année.



Photo : *Trachemys scripta* (trachémydes à tempes rouges, à ventre jaune et du Cumberland)

La trachémyde est une grande tortue d'eau douce originaire du centre et de l'Est des États-Unis. Par le passé, plus de 50 millions d'individus ont été importés en Europe et vendus comme animaux domestiques. Depuis, un grand nombre s'est échappé ou a volontairement été relâché dans la nature. Cette espèce est aujourd'hui présente dans 22 États membres (dont l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, la Lettonie, le Portugal et la Roumanie). Ses trois sous-espèces constituent un véritable danger pour les populations menacées d'espèces de tortues indigènes, d'autant qu'elles sont en compétition pour les sites de nidification ou les espaces où elles se prélassent. Comme son appétit est vorace, elle perturbe les habitats aquatiques et pose un risque à la santé humaine puisqu'il s'agit d'un réservoir possible de *Salmonella*.

## Renforcer les politiques environnementales

INVALIDIS aidera les responsables à améliorer la gestion des EEE par les actions suivantes :

- Élaborer des **plans régionaux** pour améliorer les politiques de protection des écosystèmes.
- Réaliser des **études** et organiser des **événements** d'échange d'expériences afin de proposer des solutions pour la gestion des EEE.
- Élaborer un **cadre** exhaustif qui aidera les partenaires de projet à évaluer la vulnérabilité de leurs écosystèmes régionaux.

## Le projet en bref

### Objectifs

INVALIDIS réunit sept partenaires issus de sept pays différents en vue d'améliorer leurs politiques environnementales par la promotion de mesures en faveur de la prévention, de la détection précoce et du contrôle des EEE.

### Avantages

- Les administrations publiques renforceront leurs capacités à mettre efficacement en oeuvre les politiques de gestions des EEE.
- Les parties prenantes seront davantage sensibilisées aux impacts négatifs des EEE sur la biodiversité, l'économie et la santé humaine.
- Des financements supplémentaires de plus de 9 millions d'euros seront débloqués en appui aux projets et aux initiatives de gestion des EEE.

